



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des gestes suicidaires chez les jeunes filles

Question écrite n° 43762

Texte de la question

M. Bernard Perrut alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la hausse des gestes suicidaires et des tentatives de suicide chez les jeunes et notamment chez les jeunes filles. Selon Santé publique France, chez les filles de moins de 15 ans, les admissions aux urgences pour gestes suicidaires ont augmenté de plus de 40 % par rapport à la moyenne des admissions des trois années précédentes pour les 43 premières semaines de 2021. Dans les centres d'appels et de prévention, une hausse de 50 % des tentatives de suicide et gestes suicidaires chez les femmes a été constatée sur les onze premiers mois de 2021 par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Idem pour le nombre d'hospitalisations pour gestes auto-infligés (automutilation) qui augmente de 27 % depuis septembre 2020 chez les adolescentes de 10 à 19 ans. Ces dernières statistiques viennent ainsi confirmer une tendance ancienne où le nombre d'admissions aux urgences des jeunes filles est chaque année supérieur à celui des jeunes hommes. On recense entre 3 300 et 4 000 admissions par an entre 2018 et 2020 chez les jeunes filles de moins de 15 ans et entre 2 000 et 2 500 admissions par an pour les jeunes hommes de moins de 15 ans. En 2014, un rapport de l'Observatoire national du suicide indiquait que les tentatives de suicide étaient bien plus fréquentes chez les femmes, avec un taux d'hospitalisation de 21,7 pour 10 000 femmes, contre 14,6 pour 10 000 chez les hommes en 2011. Chez les 15-29 ans, les hospitalisations pour une tentative de suicide étaient trois fois plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. Face à ces appels au secours, il souhaiterait connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour garantir une meilleure prise en charge de la santé mentale des adolescents, pour favoriser l'identification des personnes vulnérables, pour renforcer et mettre en place une véritable cellule d'écoute dans les collèges et lycées et pour accompagner le développement des structures d'alerte, de suivi et d'accueil de ces jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43762

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 470

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)